

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que l'industrie de l'automobile sera heureuse de recevoir les conseils du chef de l'opposition...

Une voix: Ne faites pas d'esprit.

L'hon. M. Drury: ... mais je signale qu'après avoir diminué durant le deuxième trimestre de l'année en cours, la vente des modèles de l'année, sur le marché interne, connaît cet automne un vif succès.

L'hon. M. Starr: Est-ce pour cela qu'on congédie des milliers de travailleurs?

L'hon. M. Drury: Nous avons là sans doute un autre résultat du rétrécissement progressif de l'écart des prix entre les deux pays.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je demande au ministre s'il est vrai que, grâce au boni de 50 millions de dollars qu'ils ont obtenu du gouvernement, les fabricants canadiens vendent aux États-Unis, à des prix concurrentiels, des voitures fabriquées au Canada. En d'autres termes, vendent-ils à des prix comparables?

L'hon. M. Drury: Je regrette, monsieur l'Orateur, je n'ai pas bien entendu la question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre a-t-il employé le mot «ridicule»?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Les deux représentants ouvrent un débat; or, tel n'est pas le but de la période des questions.

[Français]

L'AGRICULTURE

A PROPOS DU CARACTÈRE UNILINGUE D'UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE

A l'appel de l'ordre du jour

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur le président, je désire poser à l'honorable ministre de l'Agriculture une question dont je lui ai donné préavis.

L'honorable ministre de l'Agriculture peut-il nous dire pourquoi le rapport hebdomadaire sur la production et la commercialisation des animaux vivants et de la viande n'est pas expédié en français aux cultivateurs et commerçants canadiens-français dans la province de Québec, et même dans tout le Canada, comme il l'est en anglais?

M. l'Orateur: Je suis certain que le ministre de l'Agriculture a pris note des représentations que vient de faire l'honorable député.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

A PROPOS DE LA CENTRALISATION DES BUREAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Alcide Simard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question qui s'adresse au ministre du Travail.

S'il est vrai que le gouvernement veut centraliser les services dispensés par les bureaux d'assurance-chômage, le ministre peut-il nous dire si cette politique s'appliquera à la grandeur du pays, ou exclusivement à la province de Québec?

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas cherché à centraliser les services fournis par les bureaux d'assurance-chômage. La Commission d'assurance-chômage est un organisme que le Parlement même a établi. Afin d'assurer l'efficacité du service et comme le volume de travail a changé, la Commission procède à certaines modifications qui touchent tous les bureaux du Canada.

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre s'il a reçu la représentation de la CSN, groupant 40,000 membres, s'opposant à cette nouvelle politique du ministère, qui a causé un grave préjudice à un trop grand nombre de travailleurs?

[Traduction]

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, je viens de dire que la politique du gouvernement n'est pas de centraliser les services fournis par ces bureaux.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Springfield a la parole.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à celle qui a déjà été posée par l'honorable député de Lac-St-Jean.

M. l'Orateur: A l'ordre! Même si l'honorable député a une question supplémentaire à poser, j'ai reconnu le député de Springfield.